



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 26 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 26 novembre à 15h00, le comité syndical, légalement convoqué le 19 novembre 2021, s'est réuni par visioconférence sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT

Présents : Thibault HUMBERT, Malika YEBDRI, Jean-Marie ROLLET, Gilles LE CAM, Rachid TEMAL, France-Lise VALIER, Benjamin CHKROUN, Alexandre PUEYO

Absents : Hervé FLORCZAK, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Edwina ETORE-MANIKA, Marie-Christine CAVECCHI

DELIBERATION 2021- 032

Objet : Débat d'orientation budgétaires 2022-budget principal et budget annexe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présentés par le Président Monsieur Thibault HUMBERT

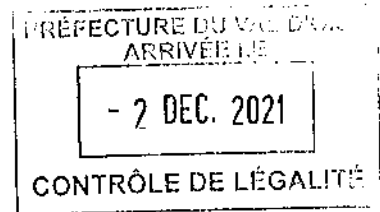
APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE, le débat d'orientations budgétaires pour 2022 (budget principal et budget annexe) sur la base du rapport présenté et annexé à la présente délibération.


Le Président
Thibault HUMBERT




COMITE SYNDICAL
Date : 26 novembre 2021



Objet :

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

Séance du 26 novembre 2021

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2022. Budget principal et budget annexe.

A l'instar de l'exercice précédent, les propositions d'amélioration et de rationalisation de la situation financière et budgétaire de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise s'inscrivent dans un contexte aussi exceptionnel que dégradé. En effet, la crise sanitaire a continué à toucher le quotidien des franciliens et une nouvelle fois le fonctionnement général de l'île de loisirs.

Sans vouloir être redondant avec le bilan de la saison écoulée, présenté dans le cadre de ce comité, il est nécessaire néanmoins d'évoquer un certain nombre de points marquants sur lesquels le rapport d'orientation budgétaire devra s'appuyer.

Rappel des éléments de contexte et les répercussions fonctionnelles sur le bilan de la saison 2021.

Le déficit le plus important rencontré par l'île de loisirs depuis sa création s'explique par deux contextes distincts mais complémentaires à savoir :

- Une météorologie très défavorable marquée par une baisse de température moyenne de 2 degrés de juin à août ainsi qu'un nombre restreint d'heures d'ensoleillement.
- L'obligation du pass sanitaire à compter du 21 juillet 2021 pour l'accès aux activités
- Et plus généralement, la défiance développée par une partie des usagers au regard de ces nouvelles contraintes (pass sanitaire obligatoire)
- Ce dernier impact a été démontré lors des journées caniculaires du week-end du 14 et 15 août où à températures égales les jauges vécues en 2020 et 2019 ont été divisées par 2
- Cette tendance s'est retrouvée sur l'ensemble des activités en prépayées ou en régie instantanée marquant une baisse générale de la fréquentation

En raison d'une mobilité retrouvée au-delà des frontières, il y a donc eu moins de transfert de population vers l'espace social de libre accès et l'espace social de rafraîchissement (centre balnéaire) comme cela avait été observé en 2020. Ce constat incite à penser que la mise en place du pass sanitaire a joué un rôle sensible dans la baisse des recettes de l'île de loisirs.

En marge de ces éléments conjoncturels, le syndicat de gestion doit faire face à plusieurs problématiques structurelles et récurrentes :

- Une qualité sanitaire dégradée des eaux des étangs avec selon les plans d'eaux des situations plus ou moins dégradées
- La nécessité d'une meilleure protection numérique
- L'amélioration sans cesse renouvelée du cercle de réussite de la sécurité
- La poursuite de la réhabilitation du patrimoine de l'île de loisirs (arborée, réseau, bâtiments...)
- L'optimisation des ressources humaines et financières du syndicat de gestion

- La mise en place incontournable et justement sollicitée par les partenaires de l'île de loisirs d'une convention d'objectifs fixant les moyens, les axes de gestion et la stratégie à moyen et long terme de l'équipement de ce type le plus populaire du Val d'Oise et le plus fréquenté de l'Île-de-France.

Les axes stratégiques du ROB 2022

L'expérience contrastée des deux dernières saisons vécues par l'île de loisirs associée aux dispositions sanitaires qui courent jusqu'en juillet 2022 et dans une hypothèse optimiste d'absence de rebond de l'épidémie permet dans un esprit de prudence de proposer des axes stratégiques réalistes concernant le futur budget primitif 2022 du SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise.

Sauf dispositions restreintes de circulation ou de confinement imprévues donc imprévisibles, l'exercice 2022 devra être placé sous le signe du « rebond » permettant à l'île de loisirs de retrouver son niveau de fonctionnement d'avant la crise sanitaire tant en recettes qu'en dépenses.

Sur la base de ces constats et dans une démarche de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et d'optimisation de ses moyens afin de réduire significativement les participations des partenaires, certains engagements doivent être pris en compte par la gouvernance du syndicat qui pourront être traduits sous la forme d'une convention d'objectif et de moyens partagé par les 4 partenaires concernés :

- Obtenir le label « Lucie 26000 collectivités » permettant à l'île de loisirs d'être reconnue comme vertueuse au regard des engagements environnementaux, du traitement des usagers et des agents.
- Poursuivre les efforts qui concernent la maintenance, l'entretien et la réhabilitation d'un patrimoine bâti impacté par la fréquentation intense du site et par son obsolescence. Dans cette même dynamique, l'amélioration de la qualité globale des espaces aquatiques reste une des priorités.
- Ajuster une nouvelle fois du mieux possible les moyens de fonctionnement qui devront être mis en œuvre au regard des futures contraintes sanitaires potentielles
- Continuer l'effort d'amélioration dans le domaine de la protection des personnes et des biens
- Poursuivre la demande de dématérialisation des actes et des procédures en conformité avec les exigences du positionnement RSE
- Rendre plus visible l'île de loisirs au travers d'une promotion plus dynamique

A l'appui de ces objectifs stratégiques, le projet de gestion 2022 proposé au rapport relève de quatre grandes thématiques fonctionnelles qui pourront être traduites dans le cadre du budget 2022 :

- La recherche d'un retour à des jauges de fréquentation normales voire supérieures ainsi qu'à une gestion optimisée des ressources permettant un niveau de participation acceptable par les partenaires
- La poursuite de l'amélioration du cercle de réussite concernant la protection des personnes et des biens notamment au regard du milieu aquatique
- La remise à niveau récurrente de l'entretien général de l'île de loisirs et notamment de son milieu aquatique
- La modernisation de ses moyens de fonctionnement notamment dans le domaine de la dématérialisation des actes, des procédures et de la commercialisation des produits
- La demande en investissement d'une programmation de travaux et de réhabilitation d'équipement en cohérence avec la nécessité de rebond évoquée précédemment

I) Le retour progressif à un modèle de fonctionnement d'avant crise sanitaire

Celui-ci passe par une démarche de nationalisation des dépenses du syndicat et notamment par un plan prévisionnel des ressources humaines s'attachant à réduire la masse salariale sans affecter le fonctionnement de différents services. En prévoyant quand cela est possible de remplacer un agent permanent sur le départ par un emploi saisonnier.

En calquant au plus près l'offre d'activité sur le potentiel d'encadrement du personnel permanent dans un contexte de reprise progressive de la demande des groupes et des individuels. Sur les charges et en conformité avec la démarche RSE, un effort particulier sera porté sur la régulation et le contrôle des fluides.

Si les dépenses du SMEAG doivent faire l'objet d'une attention particulière, la promotion du site quant à elle devra être particulièrement renforcée.

En effet, sur les réseaux sociaux et en particulier sur Facebook où l'Ile de loisirs compte près de 135 000 fans, l'obligation du pass sanitaire pour les activités a créé une forme d'appel au boycott dont l'Ile de loisirs s'en est trouvée victime malgré elle.

Dans ce contexte, des actions de valorisation de l'image de l'Ile de loisirs sont devenues nécessaires :

- Une promotion plus large et au-delà de facebook de conquérir les publics d'Instagram et de Tik Tok
- Organiser à nouveau une journée porte ouverte du type « Water Run » proposée en début de saison permettant ainsi aux différents publics de se réapproprier l'Ile de loisirs
- Enfin, contractualiser avec de nouveaux partenaires dans le cadre du projet d'aqualodges d'une aire de camping-car pour la conquête de nouveaux publics et la mise en place d'une proposition de restauration de qualité à l'assiette.

II) La sécurité globale des personnes et des biens

Il est proposé de reconduire le modèle d'organisation des secours et de la sécurité mis en œuvre en 2021 dans le cadre du label Securisite en partenariat avec l'ensemble des forces de secours et de sécurité et qui même dans un contexte de moindre fréquentation a prouvé son efficacité.

Suite à la tragique noyade du 14 août 2021 au centre baignoire, un nouveau schéma fonctionnel sera mis en place mettant en avant la sécurité passive et active par le biais d'une sensibilisation à la responsabilité des parents, une obligation renforcée du port du brassard pour les enfants non-nageurs et par un bassin d'apprentissage permettant la sensibilisation à l'autonomie aquatique en partenariat avec la Région Ile-de-France.

III) L'entretien et la maintenance d'un site notamment dans ses parties aquatiques désormais considérées comme fragiles

Encore une fois la démarche RSE voire celle associée au label « Lucie 26000 collectivités » oblige en raison du caractère spécifique de l'établissement à une vigilance particulière au sujet de plusieurs problématiques :

- Poursuivre la double étude sanitaire (bureau d'étude et étude universitaire) sur la qualité des eaux des étangs (cyanobactéries et plantes invasives)
- Réaliser les sanitaires supplémentaires à proximité de l'espace barbecue
- Procéder à une gestion optimisée des flux électriques par un contrôle centralisé et mécanique de ceux-ci
- Poursuivre le renouvellement du parc forestier
- Optimiser la gestion des déchets tout en agissant en partenaire responsable auprès des fournisseurs

-Enfin favoriser les circulations douces et notamment l'accès et la circulation à vélo

IV) La numérisation du fonctionnement administratif de l'île de loisirs

Ce processus a déjà été largement engagé dans le cadre de la dématérialisation du système de mandatement et de titre ainsi qu'une grande partie des procédures comptables

Cependant il reste à être complété par la gestion globale des documents à savoir :

- La digitalisation de la fonction RH au travers de la création du dossier individuel dématérialisé
- Le traitement du courrier
- La facilitation du travail collaboratif et pour une partie des agents, du télétravail

V) Les perspectives d'une programmation adaptée aux nouveaux enjeux pour 2022

Ces mêmes perspectives d'investissement reposent à la fois sur le besoin structurel de réhabilitation du patrimoine vieillissant du site de l'île de loisirs et la capacité à améliorer et à renouveler l'offre de produits. Les opérations propres à une telle programmation qui pourraient être éligibles seraient les suivantes :

1) Le simulateur de vague à surf

Le plus important à ce jour en extérieur subit les attaques des variations météorologiques et une utilisation de près de 220 jours par an. A cet effet, le support d'amortissement doit être changé car trop usé et le fonctionnement des pompes doit être sécurisé.

Coût total : 310 000 euros

2) Rénovation de l'espace de sports de raquette

Les terrains de tennis rénovés en 2010 ont subi des déformations importantes en raison d'invasion racinaire. Il est donc nécessaire de neutraliser celles-ci tant en procédant à la rénovation des 3 terrains de tennis hors service en terrain de padel tennis couverts, sport accessible en pleine croissance actuellement.

Coût total : Étude en cours

3) Aire de camping-car :

Cette opération déjà présentée lors du précédent comité doit faire l'objet d'une demande dans le cadre du soutien de l'offre touristique auprès de la région Ile-de-France.

Coût total : 521 600 euros qui se décompose comme suit :

150 000 euros du Département Val d'Oise et 371 600 euros sollicités auprès de la Région

4) Travaux de sécurisation d'une canalisation de reprise d'eau accidentogène

Le parking P5 en cas de fortes intempéries est amené à être immergé durant quelques jours. Pour remédier à cet état de fait et éviter que les fossés inondés soient insécures pour les promeneurs et les cyclistes, il est proposé de procéder à son remblaiement et améliorer son écoulement.

Coût total : 19500 euros.

5) La réhabilitation de l'aire de jeux

L'aire de jeux des enfants situées à proximité du parking P1 a été créée en 1993. Au fil du temps, la dégradation et la vétusté des installations ont entraîné sa quasi-disparition. Afin de répondre au besoin des usagers en recherche d'un espace ludique gratuit, il est proposé la mise en place d'une aire de jeux hybride mêlant modules sur le thème de la glisse et des équipements d'aspersions à l'image de ceux mis en place durant les deux derniers étés.

Coût total : 645 000 euros répartis sur 3 tranches.

6) Création d'espace d'implantation d'activités nouvelles

Le SMEAG envisage de recourir à des appels à manifestation d'intérêt pour permettre l'implantation d'aqua lodges sur l'étang de la folie ainsi qu'un restaurant guinguette sur le lieu-dit de la girouette.

Ces projets nécessitent des aménagements de voies et réseaux divers (VRD) afin de présenter aux futurs opérateurs des conditions d'implantation économiquement viables.

Coût total aménagement aqua lodges : Etude en cours

Coût total aménagement restaurant : Etude en cours

7) Rénovation de l'allée principale et de ses annexes

La voie principale de l'île de loisirs par laquelle transitent principalement tous les usagers a été mise en place au début des années 80. Son vieillissement a entraîné des différences de niveau entre les dalles de jonction qui sont potentiellement accidentogène. Par ailleurs, le mini-golf contigu à l'allée principale, aussi ancien que cette même voie, n'est plus par sa vétusté à la hauteur de l'accueil souhaité en faveur du public francilien.

Enfin, le kiosque à glace très sollicité en période de forte fréquentation nécessite un agrandissement lui permettant de créer une ligne de vente supplémentaire.

Coût total : Etude en cours

	PPI 2017-2020				PPI 2021-2024				
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
S E C U R I T E	Libellé								
	Dépassement pédales	49 000,00 €							
	Etude vidéo surveillance phase 2	30 000,00 €							
	Confortement bâtiment technique	57 500,00 €							
	Sécurisation du virage	45 000,00 €							
	Vidéo-surveillance 2eme tranche	535 000,00 €							
	Faucardeuse	140 000,00 €							
	Drones		22 000,00 €						
	détection réglementaire des réseaux		78 600,00 €						
	remise à niveau générale de la sécurisation des accès		214 800,00 €						
	2 pompes hydrauliques supplémentaires au centre balnéaire			48 800,00 €					
	plan de rénovation générale signalétique routière			25 000,00 €					
	travaux de sécurisation des équipements de loisir pour la sécurité des usagers et des installations				58 700,00 €				
	sécurisation électrique basse tension				42 900,00 €				
	travaux de surate du patrimoine bâti				79 200,00 €				
	travaux de sécurisation du personnel				33 700,00 €				
	bouées de repos				13 000,00 €				
	étude technique et mise en place d'un plan de lutte contre les cyrlochactes				109 200,00 €				
	vidéo surveillance phase 3			422 100,00 €					
	acquisition du bateau de sécurité			25 000,00 €					
	Drones			4 358,00 €					
	travaux de sécurisation d'une canalisation de reprise d'eau accidentogène en cas d'inversion du parking					18 500,00 €			
	création de vigie et portique FBI				108 840,00 €				
	R E H A B I L I T A T I O N	2eme tranche réhabilitation hébergement bâtiment standard							
		Réhabilitation tsk1	110 000,00 €						
		valorisation restaurant 1/étude accélération flux	15 000,00 €						
		valorisation restaurant 2/Chambre froide	30 000,00 €						
		Réhabilitation sanitaire CB		80 000,00 €					
Valorisation PV TSK1			80 000,00 €						
Renouvellement serveur		88 000,00 €							
Etude actualisée réhabilitation centre multisports		15 000,00 €							
Réhabilitation du pas de tir à l'arc			65 000,00 €						
Aire de jeux aquatique au CB (tranche1)									
Aire de jeux aquatique au CB (tranche2)			435 000,00 €						
étude réhabilitation du gymnase			25 000,00 €						
réhabilitation gymnase							310 000,00 €		
Réhabilitation P1 phase 1				430 000,00 €					
réhabilitation P1 phase 2					301 600,00 €				
réhabilitation locaux services techniques									
réhabilitation P1 phase 3						430 000,00 €			
Réhabilitation aire de jeux							215 000,00 €	215 000,00 €	
renovation réseau liaison P55- CB				75 480,00 €				215 000,00 €	
Rationalisation fonctionnement restaurant					50 000,00 €				
réhabilitation assainissement logement accueil				15 000,00 €					
Patrimoine forestier phase 2 /Phase 3				190 200,00 €					
Rénovation aire sports de raquette							300 000,00 €	confirmation par une étude en cours	
Rénovation vague à surf							310 000,00 €		
Rénovation sites principale + mal-gott + kiosk à glace							Etude en cours		
C R E A T I O N		Acquisition tracteur	15 000,00 €						
		Nouveaux sanitaires					350 000,00 €		
		blocs sanitaires supplémentaires					100 000,00 €		
	Padel tennis+mini foot	55 000,00 €							
	FSKI deux piscines						160 000,00 €		
	Aire de camping car						571 800,00 €		
	cellules froides pour point de vente CB 1 et 2				25 000,00 €				
	Aire aquatique gonflable au CB					80 000,00 €			
	vois verts						600 000,00 €	600 000,00 €	
	aire de jeux aquatique dynamique				148 500,00 €				
	nouvelle aire de jeux foraine				65 000,00 €				
	Vélo-gare					120 000,00 €			
	Modules T4tski			75 000,00 €					

TOTAL EXPRIME	1 275 500,00 €	1 194 400,00 €	1 417 776,00 €	917 800,00 €	1 080 000,00 €	2 026 100,00 €	975 000,00 €
TOTAL ACCEPTE PAR LA REGION	1 115 500,00 €	1 160 400,00 €	1 289 376,00 €	784 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Financé / réalisé ou en cours de réalisation
	fonds SMEAG
	en attente validation par la CP de la RIF
	à solliciter auprès de la région
	financements croisés à solliciter
réhabilitation gymnase ou nouvel équipement sportif intégrant les besoins du Campus international à	à solliciter

ANNEXE AU RAPPORT SUR LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

I : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2021, l'île de loisirs de Cergy-Pontoise comptera 57 agents permanents répartis comme suit :

Services	Titulaires			Contractuels			Emplois d'avenir			CAE			TOTAL		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Administration - Finances - Personnel	9	8	8										9	8	8
Services techniques	12	12	13	2	2	2							14	14	15
Animation - Sports - Secours - Prévention	14	14	11	4	4	4				1			19	18	15
Accueil - Réservations - Promotion - Restauration - Hébergement	15	16	16	3	1	2				1	1	1	19	18	19
TOTAL	50	50	48	9	7	8	0	0	0	2	1	1	61	58	57

Nous accueillons, également, 2 apprentis : 1 apprenti aux activités terrestres et 1 apprenti partagé entre l'accueil et la promotion.

À noter qu'en 2022, 2 départs en retraite d'agents titulaires sont envisagés.

3 départs non prévus ont eu lieu en 2021 :

- Le responsable du pôle glisse est parti en disponibilité pour convenances personnelles en novembre 2021,
- Une chargée de réservation est en congé parental depuis mars 2021, remplacée par un contractuel
- Le commercial a démissionné en août 2021, remplacé par mutation interne.

II : LES DEPENSES DE PERSONNEL

• Répartition des salaires (charges comprises) estimée à fin 2021 :

Masse salariale	Estimation 2020	Estimation novembre 2021
Titulaires	2 195 000 €	2 142 000 €
Contractuels	345 000 €	364 000 €
Emplois aidés (CAE) + apprenti	24 000 €	30 000 €
Saisonniers	720 000 €	850 000 €
TOTAL	3 284 000 €	3 376 000 €

- NBI estimée à fin 2021 : 25 000 € (titulaires uniquement)
- Régime indemnitaire estimé fin 2021 : 358 000 € (agents permanents uniquement)
- Heures supplémentaires : aucune heure supplémentaire n'est payée par le SMEAG (annualisation du temps de travail)
- Avantages en nature : 5 agents bénéficient d'un logement de fonction. Le DGS bénéficie d'un véhicule de fonction.

III : DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La durée effective de travail est de 1 565 heures par an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le temps de travail est annualisé pour l'ensemble du personnel.

IV : EVOLUTION PREVISIONNELLE POUR 2022

La structure par âge des agents permanents de l'île de loisirs est vieillissante en raison du faible renouvellement du personnel. Le G.V.T. (comprenant la revalorisation des agents de catégories C au 1^{er} janvier 2022, les avancements d'échelon et de grade) est estimé à 23 500€ pour 2022.

Deux départs en retraite sont prévus en 2022.

INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE ET A LA GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

(Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

Néant : Le SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise n'a aucun emprunt en cours

Président du SMEAG
de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
de Cergy-Pontoise

Thibault HUMBERT